



ENVIRONNEMENT

Guichet solaire photovoltaïque et thermique

A partir du 6 octobre 2021, Cap Atlantique met en place un Guichet solaire photovoltaïque et thermique afin d'augmenter la production d'énergie renouvelable sur le territoire et d'atteindre les objectifs réglementaires nationaux.

Publié le 27 septembre 2021

L'énergie solaire représente l'énergie renouvelable ayant le plus fort potentiel de développement sur le territoire de Cap Atlantique.

Dans le cadre d'un plan solaire plus large incluant le développement d'ombrières sur les parkings publics et la création d'une centrale solaire sur l'ancien site d'enfouissement de Kéraline, **le Guichet solaire cible toutes les toitures du territoire.**

Mis en place avec plusieurs partenaires (SYDELA, Atlantsun, Alisée, la Chambre d'Agriculture et le Département de Loire-Atlantique), **le Guichet solaire est un service qui permet à chacun de savoir s'il est intéressant ou non d'installer des panneaux solaires sur son toit pour produire sa propre énergie renouvelable (électricité ou eau chaude).**

Il doit permettre aux personnes intéressées par des projets d'énergie solaire, de franchir le pas en levant les principaux freins :

- ▶ la difficulté à évaluer la rentabilité de l'installation,
- ▶ la crainte du démarchage abusif,
- ▶ la complexité des démarches administratives (tarifs d'achat, raccordement, urbanisme...),
- ▶ la méconnaissance des technologies : solaire thermique pour produire son eau chaude, solaire photovoltaïque pour vendre ou autoconsommer sa propre électricité, etc.,
- ▶ la méconnaissance des possibilités techniques.

Il s'adresse à tous les propriétaires de toiture, qu'ils soient particuliers, entreprises, agriculteurs. Un locataire peut aussi demander une simulation pour pouvoir en discuter avec son propriétaire.

Comment ça marche ?

Le Guichet Solaire s'appuie notamment sur le cadastre solaire développé et mis à disposition par le SYDELA. Celui-ci permet d'estimer le potentiel d'une toiture à partir de son adresse :

<https://www.cap-atlantique.fr/informations-transversales/actualites/guichet-solaire-photovoltaïque-et-thermique-11783?>

- ▶ surface / inclinaison / orientation,
- ▶ quantité d'énergie (électricité ou eau chaude) produite,
- ▶ coût,
- ▶ rentabilité.

Ces éléments sont simulés pendant un rendez-vous avec un professionnel puis restitué sous forme de note d'opportunité. Un accompagnement personnalisé est ensuite proposé pour aller plus loin.

A partir du 6 octobre 2021, les usagers du territoire pourront donc contacter l'espace FAIRE au 02.40.08.03.30, de 9h à 12h et de 14h à 17h ou par le biais d'un [formulaire de contact](#).



Communauté d'agglomération de la Presqu'île de Guérande Atlantique

3 Avenue des Noëles
44503 La Baule-Escoublac Cedex

📞 02 51 75 06 80